

Maître-Nageur Sauveteur H/F

Tous les métiers sont mixtes



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

78%*
d'insertion pro

BPJES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

Diplôme d'état de niveau 4
Profession réglementée

DÉLAIS D'ACCÈS

Durée estimée : 3 mois,
une fois le dossier
d'inscription complet.

MÉTIERS VISÉS

Maître-Nageur Sauveteur,
éducateur sportif des activités
aquatiques et de la natation...

ILS RECRUTENT

Collectivités territoriales, centres
aquatiques, centres de remise
en forme, stations balnéaires,
associations sportives...

OBJECTIFS

- Organiser et gérer la sécurité des usagers dans tout lieu de baignade (surveillance, sauvetage et secourisme),
- Encadrer des activités aquatiques et de la natation (loisirs sportifs, loisirs détente, forme santé et bien-être, aisance aquatique, apprentissage...) et concevoir un projet d'animation,
- Participer au fonctionnement de la structure,
- Connaître la réglementation spécifique liée aux activités aquatiques et de la natation, et assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau.

* Toutes formations confondues - Enquête réalisée auprès des apprenants 3 mois après l'obtention du diplôme

LA FORMATION

DURÉE : modularisée et individualisée en fonction du positionnement, selon profil et compétences, à l'entrée en formation (parcours complet : 10 mois).

MODALITÉS DE FORMATION : présentiel / distanciel.

- UC 1** : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure,
- UC 2** : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure,
- UC 3** : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation,
- UC 4** : mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.



L'ALTERNANCE

UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI...

#APPRENTISSAGE #FORMATIONPRO



PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics

Étudiants, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle, bénévoles d'associations, personnes en situation de handicap...

PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Être âgé de 18 ans,
- Justifier d'un contrat d'alternance,
- Avoir obtenu un financement de formation,
- Satisfaire aux Exigences Préalables à l'Entrée en Formation :
 - Produire un certificat médical (disponible sur notre site internet),
 - Être titulaire du PSE1 ou PSE2 et du BNSSA, à jour de validité,
 - Produire une attestation de 400 m nage libre en moins de 7min 40sec (disponible sur notre site internet).

ÉVALUATION

- Après un parcours de formation complet,
- Par certification des 4 UC.

TARIFS

- **Apprentissage** : pris en charge,
- **Autres contrats** : entre 9,15 € et 17 € de l'heure selon diplôme préparé et mode de financement.

BESOIN D'INFOS ?

FORMASAT
02. 38. 49. 88. 10

Développeur de l'alternance
06. 72. 16. 69. 97